



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree, pour l'adoption du budget 2021, tenue le 14 décembre 2020 en vidéoconférence, à 19h00, dont avis public a dûment été affiché, et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire Mario Lasalle :

Daniel Leblanc
Audrey Desrochers
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Claude Laporte

Sont également présents Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree, Joanie Lagarde, secrétaire-trésorière adjointe.

2020-1412-340

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2020-1412-341

TENUE DES SÉANCES PAR VISIOCONFÉRENCE

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une première période de dix jours ;

ATTENDU QUE le décret numéro 11308-2020 du 9 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours c'est-à-dire jusqu'au 18 décembre 2020 ;

ATTENDU QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents, à y prendre part, à délibérer et à voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence sur l'application mobile Zoom.

ADOPTÉ

2020-1412-342

ADOPTION DU BUDGET 2021

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers que le budget pour l'exercice financier 2020 soit adopté tel que présenté, soit :

REVENUS

Taxes générales			
Foncière générale		3 768 779 \$	
Taxe de voirie		150 032 \$	
Taxes spéciales entretien cours d'eau et fossés		20 275 \$	3 939 086 \$



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

Taxes de secteur

Service de la dette		314 062 \$
Fonctionnement		
Assainissement de l'eau	106 266 \$	
Aqueduc et égout	126 497 \$	232 763 \$

Tarification – Services municipaux

715 955 \$

Compensations tenant lieu de taxes

33 000 \$

Autres services rendus

Loisirs et culture – autres		
Location de terrains et de locaux	27 170 \$	
Raccordement d'aqueduc et d'égout	20 000 \$	
Location centre communautaire	2 000 \$	
Location aréna	250 000 \$	
Location terrain de baseball	2 500 \$	
Location gymnase	1 100 \$	
Semaine de relâche	3 000 \$	
Camp de jour	40 000 \$	
Activités de loisirs	10 500 \$	
Activité de ski	2 000 \$	
Baseball mineur	1 500 \$	
Frais d'associations	500 \$	
Bibliothèque	100 \$	
Fête nationale	4 500 \$	
Récupération électroniques	500 \$	365 370 \$

Imposition de droits

Licences et permis	4 000 \$	
Licences de chiens	11 500 \$	
Droits de mutation	120 000 \$	135 500 \$

Amendes et pénalités

32 000 \$

Intérêts

6 100 \$

Autres revenus

MRC-Collecte sélective	106 000 \$	
Redevances carrière et sablière	25 \$	
Autres revenus	5 000 \$	111 025 \$

Transferts (Subventions)

Administration générale	32 161 \$	
Amélioration du réseau routier	13 500 \$	
Contrat entretien des rues MTQ	49 000 \$	
Passage à niveau	6 000 \$	
Revenus d'intérêts subventions	53 745 \$	
Création d'emploi	1 700 \$	156 106 \$

TOTAL DES REVENUS

6 040 967 \$

DÉPENSES

Administration générale

Conseil municipal (législation)	146 483 \$
Application de la loi	1 000 \$
Gestion financière et administrative	464 573 \$
Greffe	9 880 \$
Évaluation	67 747 \$
Autres	
Rémunération et charges sociales	17 630 \$
Services professionnels & techniques	96 935 \$



N° de résolution
ou annotation

Location, entretien & réparations	37 250 \$	
Biens non durables	22 400 \$	
Contributions organismes	23 023 \$	
		<u>197 238 \$</u> 886 921 \$

Sécurité publique

Police	431 234 \$	
Incendie	219 790 \$	
Sécurité civile	1 885 \$	
Sécurité publique	50 680 \$	<u>703 589 \$</u>

Transport routier

Voirie municipale (02-320)	855 150 \$	
Enlèvement de la neige (02-330)	248 450 \$	
Éclairage des rues (02-340)	17 000 \$	
Transport en commun (02-370)	62 427 \$	<u>1 183 027 \$</u>

Hygiène du milieu

Station de traitement d'eau (02-412)	270 145 \$	
Réseau d'aqueduc	35 475 \$	
Station d'épuration des eaux (02-414)	105 470 \$	
Réseau d'égout (02-415)	73 785 \$	
Matières résiduelles (02-450)	381 549 \$	
Gestion cours d'eau (02-460)	300 \$	
Protection de l'environnement (02-470)	6 000 \$	<u>872 724 \$</u>

Santé et bien-être

8 985 \$

Aménagement et urbanisme

115 274 \$

Promotion & développement économique

25 133 \$

Loisirs et culture

Centre communautaire	37 575 \$	
Aréna	434 310 \$	
Parcs et terrains de jeux	269 840 \$	
Activités diverses	449 423 \$	
Bibliothèque	100 600 \$	
Autres activités culturelles	58 221 \$	<u>1 349 969 \$</u>

Frais de financement (capital et intérêts)

À la charge de la Municipalité	812 013 \$	
À la charge de certains contribuables	314 062 \$	<u>1 126 075 \$</u>

Conciliation à des fins fiscales

Activités d'investissement	111 215 \$	
Utilisation du surplus accumulé	(379 408) \$	
Réserves financières & fonds réservés	46 705 \$	
Montant à pourvoir dans le futur	(9 242) \$	<u>(230 730) \$</u>

TOTAL DES DÉPENSES

6 040 967 \$

ADOPTÉ

2020-1412-343

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 comme déposé par le directeur général.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 12.



N° de résolution
ou annotation

Mario Lasalle Pierre Rondeau
Mario Lasalle, Maire Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.